

Chapitre 7

Les places d'affaires

Il nous est impossible ici, on le comprendra, de retracer l'histoire de tous les services publics, industries et commerces que nous regroupons sous cette rubrique. Nous nous attarderons quelque peu à suivre leur évolution dans la mesure du possible. Nous n'avons pu retracer de façon précise leur date ou même leur année d'érection.

La Caisse populaire et la Banque

En 1935, un certain M. S.-T. Lupien résidant à Lac-à-la-Tortue, propagandiste de l'Union Régionale des caisses populaires Desjardins de Trois-Rivières, se présente au presbytère pour rencontrer M. le curé J.-Simon Bibaud. Son but : exhorter le curé à appuyer la fondation d'une caisse populaire à Sainte-Eulalie. M. Lupien lui expose les bienfaits de cette institution à caractère coopératif. Mais il en faut plus que ça pour influencer le curé Bibaud, un homme de caractère. Le propagandiste doit faire trois ou quatre voyages avant de gagner le pasteur à sa cause. Comme M. Lupien ne connaît personne dans la paroisse, il demande au curé de lui suggérer quelqu'un qui pourrait à la fois vendre l'idée, être secrétaire et directeur. La personne en question doit de plus posséder une certaine instruction, être catholique pratiquante, dévouée, honnête. Le curé Bibaud recommande M. J.-Rodolphe Bergeron. Ce dernier a fréquenté jusqu'en belles-lettres le séminaire des Pères du Saint-Sacrement à Terrebonne.

Le 18 février 1935, une réunion de fondation se tient à la salle paroissiale qui est en fait la propriété de la mère de M. Rodolphe Bergeron, soit Mme Alphonse Bergeron (née Ida Hébert). D'ailleurs cette petite salle existe encore aujourd'hui. On peut la voir au fond de la cour face à la propriété de M. Paul Prince. Le siège social est situé dans la résidence de M. Bergeron. Il sera donc le premier directeur-gérant de la caisse. Il n'y a aucune rémunéra-

tion rattachée à ces fonctions ni de rétribution pour le loyer. Il n'y a pas non plus de réglementation régissant les heures d'ouverture et de fermeture. Si on a affaire à la caisse, que ce soit sur semaine ou le dimanche, on n'a qu'à se présenter. On en profite surtout le dimanche car on doit se rendre à la messe et faire ses commissions au village. D'ailleurs, tous les commerces sont ouverts le dimanche, question de rendre service aux gens des rangs qui, bien souvent, ne viennent au village que le Jour du Seigneur.

On ne peut passer sous silence les noms des premiers sociétaires qui, ce 18 février 1935, ont inscrit les premières parts sociales au montant de 5 \$. Ce sont messieurs : Rodolphe Bergeron, le curé J.-Simon Bibaud, Philippe Tourigny, Oscar Godin, Herman Camirand, Bruno Pellerin, Éloi Bergeron, Joseph Hébert, Arthur Chassé, Achille Tourigny, Azarde Pellerin, Rosaire Arseneault, Donat Bergeron, Joseph Godin, Arthur Bergeron, Elphège Doucet, Paul-E. Paquin, Amable Lupien, Omer Houle, Wilfrid Nourry, Ovila Paquette et Théode Aubry.

Lors de la première assemblée générale annuelle des sociétaires qui se tient le 31 mars 1939, M. Bergeron dépose le bilan de la première année d'opération qui montre un encaisse de 1 746,94 \$. Les bénéfices sont répartis de la façon suivante :

Intérêts :	33,91 \$
Bonis :	5,85 \$
Dépenses diverses :	33,02 \$

Les bénéfices nets sont de 4,31 \$ répartis comme suit :

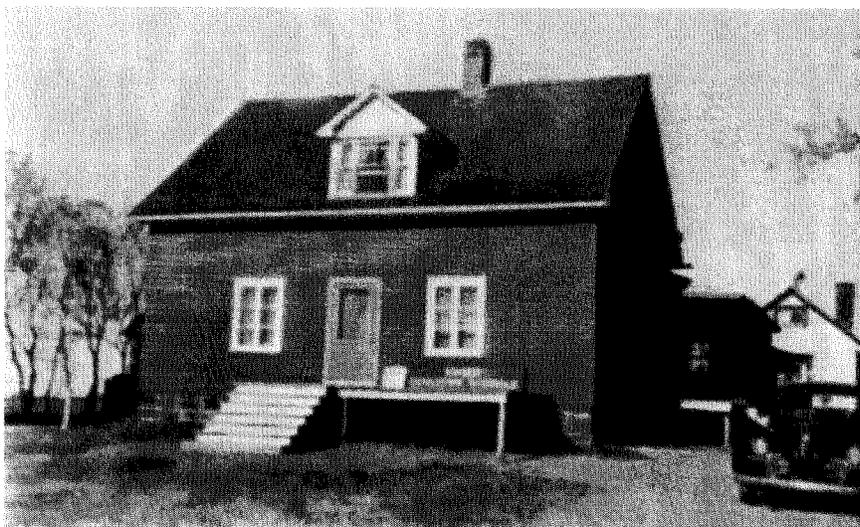
Fonds de réserve	3,00 \$
Fonds de prévoyance :	1,31 \$

Ce n'est qu'à l'assemblée générale du 14 avril 1939 qu'à l'unanimité on votera un salaire de reconnaissance de 15,00 \$ à M. Bergeron.

La banque

Au début des années 1940, on assiste à une sorte de chassé-croisé entre la caisse et la banque. Il faut savoir qu'en 1917, la Banque d'Hochelaga, succursale de Nicolet, s'installe à Sainte-Eulalie. Il ne semble pas y avoir eu d'institution bancaire avant cette année-là. M. Alphonse Labranche en est le gérant et comme c'est la coutume, les bureaux se trouvent dans sa résidence. Peu après cependant, la banque d'Hochelaga devient la Banque Canadienne Nationale. Ce chassé-croisé nous est prouvé dans les livres des délibérations de la caisse, en date du 4 janvier 1942: « *Démission de M. Rodolphe Bergeron. Proposé par Onil Vigneault, secondé par Théode Aubry et résolu unanimement que la démission soit adoptée et que des remerciements lui soient votés pour le travail apporté à la caisse durant six à sept ans. Que, en remplacement, M. Alfred Lemay soit nommé gérant, qu'il fournisse une police d'assurance fidélité au montant de 1 000 \$, qu'il paie le coût à même les fonds de la caisse, que cette assurance soit prise par l'entremise de la Fédération de Québec.* »

Quelques mois plus tard, Mlle Marie-Marthe Labranche, qui avait succédé quelques années auparavant à son père à la tête de la Banque Canadienne Nationale, fait part à ses supérieurs de son intention de laisser son poste. Le notaire J.-Albert Simard qui est également gérant de la Banque Canadienne Nationale de Saint-Wenceslas a vent de l'affaire. Il vient rencontrer Alfred Lemay afin de lui faire savoir qu'il faudra remplacer Mlle Labranche. Comme un salaire est rattaché à cette fonction, M. Lemay accepte et le notaire Simard le recommande aux autorités de la banque de Victoriaville. C'est pourquoi, le 26 juillet, suite à la démission de M. Lemay, le conseil d'administration de la caisse adopte la résolution suivante : « *À une assemblée du conseil d'administration de la Caisse Populaire de Sainte-Eulalie à laquelle sont présents M. Rosaire Arseneault, messieurs les directeurs Onil Vigneault, Théode Aubry, Donat Paquin. Il est proposé par Donat Paquin et appuyé par Théode Aubry et résolu unanimement que la démission de Alfred Lemay soit acceptée et que monsieur Joseph Désilets soit nommé gérant de la Caisse Populaire de Sainte-Eulalie en remplacement d'Alfred Lemay, démissionnaire, que M. S. Lupien soit avisé de faire la vérification des livres de la caisse et d'en faire le transfert au nouveau gérant, M. Joseph Désilets.* »



La banque chez M. Alfred Lemay en 1942. On peut voir le panneau annonce de la Banque Canadienne sur la galerie. L'auto est celle du notaire M. Albert Simard.

M. Joseph Désilets travaille au magasin général de son père Oscar. Le fait qu'on retrouve la caisse populaire à même le magasin général est certes avantageux pour les sociétaires comme pour le marchand. Le tiroir-caisse du magasin et celui de la caisse populaire sont pratiquement côte à côte. Il est également avantageux et pour les clients du magasin et pour les sociétaires que M. Désilets ne confonde pas les tiroirs. Le 24 août 1943, le conseil d'administration décide qu'un montant de 50 \$ soit versé à M. Désilets pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1943. On paie donc M. Désilets pour l'année fiscale terminée cinq mois auparavant. Ces émoluments revêtent davantage un aspect compensatoire qu'un salaire réel. Mais si l'on considère le bilan financier de l'année d'opération 1942-1943 qui démontre un actif de 14 582,82 \$ pour un bénéfice net de 258,81 \$ il faut reconnaître que le conseil d'administration faisait un effort louable en attribuant ces 50 \$ à M. Désilets.

La caisse populaire en 1945

D'abord, le 21 décembre 1943, M. Joseph Désilets remet sa démission et est remplacé par M. Bruno Cormier. Le comptoir de la caisse se retrouve donc chez ce dernier qui demeure avec ses parents et sa sœur Fernande. Aujourd'hui, cette maison est la propriété de M. Patrick Turmel. La salle à

dîner située en avant de la maison est convertie en bureau pour la caisse. Quant au bilan de la caisse en 1940, il est de 2 473,58 \$. Il sera dix fois plus important cinq ans plus tard. Effectivement, en 1945, les avoirs des sociétaires sont de 26 994 \$ avec une somme de 157,19 \$ en réserve. Une nette progression due sans doute aux retombées économiques engendrées par l'augmentation du taux d'emploi suscitée par les industries reliées à la guerre. Mais on peut facilement supposer aussi que les gens ont une confiance accrue en leur institution. De plus on note que maintenant, plusieurs sociétaires prennent des parts sociales pour leurs fils ou leurs filles.

De 1945 à 1955, la caisse populaire continue à être au service de ses sociétaires, mais aucun événement important ne marquera l'histoire de ces dix ans. L'actif est passé à 54 961,69 \$ et la réserve indique un montant de 1 600,00 \$. En 1965, M. Bruno Cormier démontre que le bilan est de 179 202,79 \$ et que la réserve totalise 9 140,00 \$. Notons qu'en 1958, M. Cormier, qui était célibataire, avait épousé dame veuve Marie-Anna Boucher, originaire de Saint-Nicolas de Lévis. Il initie son épouse au rôle de caissière. Il va de soi que le fait d'avoir continuellement une caissière au service des sociétaires contribue à augmenter les transactions, les économies et par conséquent, le bilan.

La caisse populaire en 1975

Notons d'abord qu'en 1970, le bilan de la caisse populaire était de 267 676,76 \$ montrant une réserve de 17 511,40 \$. De 1970 à 1975, le chiffre d'affaires a quintuplé. C'est l'atteinte du premier million. Bond prodigieux dû à différents facteurs. Il faut savoir que les années 1960 à 1970 en sont de plein emploi. C'est le développement du Parc industriel de Bécancour sans compter les importants travaux routiers principalement la deuxième voie de l'autoroute 20. Et à Montréal, la construction de toute pièce de l'île Notre-Dame, le métro, l'Expo universelle de 1967 sont autant d'éléments propres à la création d'emplois.

M. Bruno Cormier, gérant de la caisse s'éteint le 21 novembre 1968 à l'âge de 59 ans après 25 ans de loyaux services. On nous permettra d'ajouter

que M. Cormier est sans doute l'illustration même du bénévolat essentiel au prolongement de l'œuvre du Commandeur Desjardins à une époque où le salaire faisait davantage figure de geste de reconnaissance que de salaire.

Après le décès de M. Cormier, Mme Marie-Anna Cormier, son épouse, assumera seule la gérance de la caisse. Puis, en 1970, elle abandonne son poste.

En avril, le conseil d'administration ouvre le poste pour trouver un successeur à Mme Cormier. La candidature de M. Claude Désilets est retenue. Il entre officiellement en fonction le 1^{er} mai de la même année. Dans les faits, M. Désilets est embauché au salaire nominal annuel de 1,00 \$ (salaire qu'il n'a probablement jamais encaissé) car ce dernier conserve son emploi au ministère des Transports à Nicolet. C'est son épouse née Monique Pellerin qui est engagée à titre de caissière et qui assure le service auprès des sociétaires. Mme Pellerin avait quitté l'enseignement en 1965. À titre de directeur-gérant, M. Désilets s'assure chaque jour que les opérations balancent. C'est également lui qui assiste aux rencontres du conseil d'administration, aux assemblées générales, ainsi qu'à la commission de crédit et au comité de surveillance. Mme Pellerin assume le service auprès des sociétaires dans la maison de Mme Cormier jusqu'au premier juillet. À ce moment, le local de la caisse est déménagé dans la résidence de M. Désilets qu'il achève de construire. Au début de 1973, ce dernier laisse son emploi pour s'occuper à temps plein des destinées de la caisse populaire.



La maison de M. Claude Désilets qui abritait les bureaux de la caisse populaire

Fermeture de la banque

On a vu précédemment qu'en 1942, M. Alfred Lemay laisse la gérance de la caisse populaire pour prendre celle de la banque. D'une certaine façon, l'inverse se produit en 1973. Cette année-là, la Banque Canadienne Nationale, qui est une succursale de celle de Daveluyville ferme ses portes. D'ailleurs, à cette époque, les dirigeants de la banque ferment un bon nombre de succursales en milieu rural. À ce moment, l'actif de la banque, tout comme celui de la caisse est d'environ 800 000 \$. Dès l'annonce de la fermeture de la banque, le conseil d'administration de la caisse populaire fait savoir à Mme Lemay, qui assume la gérance de la banque depuis le décès de M. Lemay survenu en 1959, qu'on est intéressé à retenir ses services. La fermeture de la banque oblige les clients à se rendre à Daveluyville pour leurs opérations. Les clients, surtout les plus âgés, qui ont entière confiance à Mme Lemay qui les sert depuis 31 ans, ne se voient pas se rendre ailleurs pour transiger avec des étrangers.

On transfère carrément son compte à la caisse populaire et on devient nouveau sociétaire. C'est ainsi qu'en 1973, pas moins de 400 000 \$ sont transférés de la banque à la caisse. Le conseil d'administration avait vu juste en requérant les services de Mme Lemay. Deux ans plus tard, le bilan affichera un actif de 1 198 226,82 \$ tout en ayant en réserve 44 724,94 \$

Mme Lemay devenue depuis 1963 Mme Raynald Lambert est décédée le 6 janvier 1993.

Un nouvel édifice

La multiplication des services pose bientôt un problème d'espace. Le bureau toujours situé dans la résidence de M. Claude Désilets ne suffit plus. Le conseil d'administration décide de procéder à la construction de son propre édifice, spacieux, plus accessible et répondant davantage à des normes de sécurité rigoureuses. Le 2 octobre 1974, on procède à l'ouverture des soumissions. Le contrat est aussitôt accordé à l'entreprise Héroux & Allard

de Victoriaville d'après les plans et devis de l'architecte Jean Lemay du même endroit. À noter que M. Réal Héroux de l'entreprise Héroux et Allard est originaire de Sainte-Eulalie. Avant de se tourner vers la construction, Réal, fils de M. et Mme Adrien Héroux, avait continué à cultiver la terre paternelle. Il avait abandonné la ferme après l'incendie qui avait détruit la grange-étable de fond en comble.

Dès février 1975, la Caisse aménage dans ses nouveaux locaux. Les actionnaires s'étaient portés acquéreurs de ce terrain appartenant à la Fabrique. Les marguilliers avaient cédé le terrain à la condition expresse qu'on n'y érige pas de construction domiciliaire. Avant même que la construction ne débute, M. Désilets est informé que le Ministère des Postes songe à ériger un nouveau bureau de poste sur la route 161. Il demande alors au conseil d'administration la permission de négocier avec le Ministère en question afin d'inviter celui-ci à construire le bureau de poste projeté de telle sorte qu'il soit juxtaposé à la caisse populaire.

Les négociations sont assez longues car il semble qu'un tel arrangement soit une première sinon au Canada, du moins au Québec. On tente par trois fois de faire approuver par les Postes les plans et devis de l'architecte. Finalement, le Ministère des Postes donne son aval et assure que les plans seront ceux présentés par l'architecte Lemay.

En 1998, la caisse de Sainte-Eulalie se fusionne avec celle de Saint-Samuel. Puis le 1^{er} avril 1999, c'est la fusion à nouveau avec Daveluyville. À ce moment, le directeur M. Claude Désilets prend sa retraite. M. Jean Cayer est choisi pour le remplacer. Lors de la fusion, le conseil d'administration était formé de : M. Germain Martin, président; M. Gérald Bergeron, vice-président; Mme Bernadette Letiecq, secrétaire; Mme Lorraine Sauriol, administratrice; M. Michel René, administrateur et M. Claude Bergeron, administrateur. Sur le comité de vérification et de déontologie, on retrouvait M. Benoit Rochefort, président; M. Normand Rousseau, secrétaire et M. Michel Prince, conseiller.

Le téléphone

C'est l'homme d'affaires, M. Alexandre Gaudet qui a initié la première ligne téléphonique à Sainte-Eulalie en 1892. Il est d'ailleurs demeuré le seul propriétaire de cette compagnie pendant 25 ans. Cette ligne reliait Nicolet à Arthabaska et avait été créée par M. Nazaire Pratte de Saint-Grégoire auquel s'étaient associés M. Edmond Caron également de Saint-Grégoire et M. Gaudet. En 1917, une seconde ligne de téléphone est installée dans la paroisse sous le nom de « *La Compagnie téléphonique Désilets des Districts de Nicolet et d'Arthabaska* ». On projette alors de raccorder les fils de cette compagnie avec ceux de la compagnie Pratte. Finalement, le contrat de la nouvelle compagnie est passé devant le notaire F.-X. Cormier de Sainte-Eulalie. Le capital action est de 6 000 \$ divisé en 120 actions ou parts de 50 \$ chacune avec liberté de s'adjoindre d'autres actionnaires.

La première assemblée se tient le 21 mai 1917. M. Alphonse Désilets est nommé président. On décide d'acheter des fournitures de la Compagnie Northern Electric Co. M. Alphonse Désilets est chargé de voir à l'installation des poteaux et des fils, etc. et de s'assurer que tout soit conforme aux lois et règlements en vigueur.

Les douze premiers actionnaires de cette compagnie sont :

1. M. Alphonse Désilets, forgeron
2. M. Ernest Morin, cultivateur de Saint-Raphaël
3. M. Denis Hamel, cultivateur
4. M. Ernest Désilets, cultivateur
5. M. Henry Camirand, cultivateur
6. M. Joseph Hébert, cultivateur
7. M. Joseph Hamel, cultivateur
8. M. Joseph Cormier, menuisier
9. M. Philippe de Néri Richard, ferblantier-couvreur
10. M. Alexandre Hébert, cultivateur
11. M. Éloi Tremblay, voiturier
12. M. Napoléon Aubry, maître de poste

Le premier président a été M. Alphonse Désilets de 1917 à 1920 puis M. Henry Camirand, de 1920 à 1922. Le premier secrétaire a été M. Félix Cormier en 1922 et la même année, M. J.-C. Désilets lui succédait.

Il n'y avait pas d'électricité dans la paroisse à cette époque, car c'est en 1939 que cette première nécessité de l'ère moderne arrive au village. Le fonctionnement des appareils téléphoniques était relativement simple.

À ses débuts, le réseau téléphonique est entièrement manuel. L'appel d'un correspondant est effectué de la façon suivante:

- L'abonné décroche le récepteur et tourne la manivelle qui actionne un magnéto à l'intérieur de la boîte. L'électricité ainsi engendrée provoque la chute d'un volet annonceur dans le central;
- une opératrice répond à l'abonné, note le numéro du correspondant à appeler.
- Si le correspondant dépend du même central, la connexion avec l'abonné se fait en *local*, c'est-à-dire que l'opératrice branche une fiche permettant de relier l'appelant et l'appelé;
- s'il s'agit d'un appel *longue distance*, l'opératrice appelle une autre opératrice chargée du central de rattachement de la personne appelée;
- lorsque l'appelé est joint, les opératrices mettent en relation les deux abonnés.

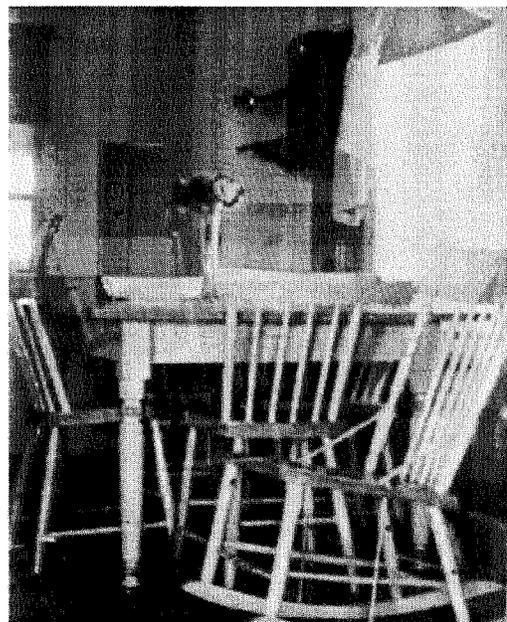
Les piles dans la boîte téléphonique servent à alimenter la sonnerie lorsqu'un appel est placé sur la ligne. Au début ce sont des piles dites humides qu'on doit remplir avec une solution à base d'acide. Le procédé n'est pas pratique et s'avère dispendieux. Ce sont des piles appelées *Leclencheur* du nom de leur inventeur. Elles seront vite remplacées par des piles sèches. Nous ne connaissons pas les transactions qui ont suivi, mais on se rappelle qu'à partir des années 1940, le système téléphonique appartenait à la compagnie Arpin de Saint-Célestin. Il est à noter que les boîtes de téléphones domestiques ont toujours été la propriété de la compagnie.

Pendant longtemps, le réparateur était M. Ludger Maurault de Saint-Wenceslas. Par la suite, M. Bruno Cormier a continué le même travail. D'abord avec une minuscule moto de marque Wheezer, il traînait ses outils avec une voitu-

rette fait maison et même, il lui arrivait de tirer des poteaux entiers. À la fin des années 1940, une vieille Auburn 1932 remplacera la moto. Le réparateur de ligne ne dispose pas de nacelle pour la réparation des lignes. Il attache une sorte de grappin sous ses chaussures et monte simplement à même le poteau. La centrale téléphonique, le central comme on l'appelait, est passée de chez M. Alexandre Gaudet à chez M. Napoléon Aubry. Lui succédera au même endroit M. Ulric Leblanc. Cette maison a été détruite par un incendie en septembre 1949. On en reparlera plus loin.

Elle était située entre la propriété actuelle de M. Hugues Leblanc et celle de Mme Murielle Bergeron au 654 Des Bouleaux. M. Ulric Leblanc s'en est allé ensuite chez M. Josaphat Champagne là où se trouvent aujourd'hui Les Résidences des Bouleaux. Puis, en 1946, M. Champagne vend sa propriété pour s'en aller à Leominster, Mass., États-Unis. C'est alors que la centrale se retrouve chez M. Chagnon juste en face. Mme Léda Chagnon sera l'opératrice responsable, mais elle reçoit l'aide de ses filles, selon les époques : Cécile, Claire, Jacqueline, Marielle, Hélène, Estelle et Doris. Mme Chagnon devra abandonner sa tâche en octobre 1965 alors que la compagnie est acquise par Télébec. C'est depuis ce moment que la téléphonie est automatisée à Sainte-Eulalie

On nous permettra de rappeler sommairement le fonctionnement de la téléphonie de l'époque. D'abord, en général, une ligne compte plusieurs abonnés. Ces derniers peuvent communiquer entre eux sans devoir utiliser les services de l'opératrice. Un numéro de téléphone est attribué à chaque abonné. À ce numéro correspond un certain nombre de coups de sonnerie. Par exemple, le numéro de téléphone de chez M. Doria Leblanc est le 24 S 22 (S pour sonnez). Donc, on signale deux grands coups et deux petits coups. C'est le même procédé si chez M. Doria Leblanc reçoit un appel de tout autre abonné ayant dû recourir aux services de la téléphoniste.



Au fond de la cuisine, à droite, on peut voir le téléphone sur cette photo prise dans la maison de M. Alfred Lemay en 1948.

Dès que le téléphone sonne sur la ligne, on entend bien souvent décrocher les boîtes des autres abonnés de cette ligne. Pas mal tout le monde dans le rang sait qui a appelé... et pourquoi. Un seul grand coup sur la ligne signifie un appel général. À ce moment, tout le monde *peut* écouter. Ce mode est utilisé pour annoncer une nouvelle d'ordre général ou un événement à venir. Les frais encourus sont à la charge de la personne ou de l'organisme qui demande de faire l'appel général. À titre d'exemple, lors des élections provinciales ou fédérales, s'il y a une assemblée électorale à laquelle un candidat viendra s'adresser au grand public à la salle paroissiale, l'organisateur du parti défraiera les coûts de l'appel général.

L'électricité à Sainte-Eulalie

Sans l'ombre d'un doute, on peut affirmer qu'avec l'arrivée de l'électricité s'amorçait une ère nouvelle.

En 1898, Joyce et John Edward Aldred, originaires de Lawrence au Massachussets s'adjoignent quelques figures importantes de la finance au Canada et fondent la Shawinigan Water & Power Co. Dès 1906, la compagnie passe une ligne sous-fluviale pour alimenter la rive-sud. Cette ligne sera d'ailleurs remplacée en 1919 par une ligne aérienne. Le but est de desservir Thetford-Mines et Asbestos qui ont besoin de cette source d'énergie. L'électricité est transportée vers Victoriaville par une ligne érigée de long de la voie ferrée qui part de Sainte-Angèle-de-Laval. Victoriaville devient alors le centre de distribution pour la région, particulièrement vers Thetford-Mines et Asbestos.

En 1944, le premier ministre Adélard Godbout devant les abus dont se rendent coupables certaines entreprises privées productrices d'électricité décide d'exproprier certaines de ces puissances, dont la Montréal Light et la Heat and Power. Il crée alors Hydro-Québec le 14 avril 1944. Donc, cette société de la couronne existait depuis dix-neuf ans quand, le 1^{er} 1963, le gouvernement libéral de Jean Lesage confie à Hydro-Québec le soin d'exproprier de gré à gré les compagnies d'électricité dans la province.

La Régie des services publics est instaurée en 1940 et son objectif premier est de préparer un programme d'électrification rurale pour l'après-guerre. Dès le 24 mai 1945, le gouvernement unioniste de Maurice Duplessis établit un fonds de 12 millions afin de favoriser la création et le développement de coopératives d'électricité. L'application de la loi est confiée à l'Office de l'électrification rurale. Dans ces années, l'installation des lignes de transport coûtait en moyenne 1 400 \$ du mille.

Cependant, il faut revenir en arrière pour voir arriver l'électricité dans notre région. Dès 1926, une ligne de transmission est construite entre Saint-Léonard et Saint-Wenceslas. L'année suivante, cette ligne est prolongée vers Daveluyville. En 1934, la ligne construite rejoint Sainte-Eulalie tout comme Saint-Raphaël d'Aston. Cependant, l'électricité n'arrive pas toujours en même temps que les poteaux et les fils. Le 2 novembre 1937, la municipalité adopte une résolution par laquelle elle consent à utiliser le système d'éclairage des rues par la Shawinigan Water & Power.

En date du 25 octobre 1938, une servitude est signée devant le notaire J.-Albert Simard de St-Wenceslas. Par cet acte, (...) « *M. J-A. Chagnon permet à la Shawinigan Water & Power Co. d'ériger et maintenir sur ladite partie du lot No. 80 (partie, propriété de M. Chagnon), une ligne pour le transport de l'électricité ainsi qu'un droit de passage pour l'exercice de ces droits ainsi accordés à la Compagnie constituent une servitude passive à perpétuité.* » (le poteau est toujours là...pas le même bien sûr).

Aucun doute qu'un tel acte notarié a été passé entre la Shawinigan Water & Power et tous les propriétaires où passait cette ligne.

Nos recherches ne nous ont pas permis de retracer avec exactitude l'année de l'arrivée de l'électricité au village. Mais, fort de cet acte notarié, il n'y a qu'un pas à franchir pour présumer que l'électricité est arrivée au village en 1939, pas que nous osons franchir. D'autant plus que les personnes interrogées à ce sujet sont d'accord pour dire que c'était en 1939. Ce qui rend cette date fort plausible également est le fait que la Shawinigan Water & Power ne compte que 20 abonnés en 1940. On note que 4 % des agriculteurs sont branchés au réseau. Il s'agit probablement de ceux qui sont tout

près du village comme M. Bruno Arseneault à l'époque dont la propriété était considérée comme la première du 13^e rang. Au même moment, Baie-du-Febvre par exemple, le taux d'électrification est de 66 %. Mais ça, c'est une autre histoire.

Nous avons tiré la majorité des informations précédentes d'un mémoire de maîtrise fort documenté présenté à l'UQTR par Mme Marie-Josée Dorion en 1997 sous le titre « *Le processus d'électrification rurale du Centre du Québec rive sud du fleuve, 1920-1963.* »

L'électricité à la ferme

En 1944, le gouvernement crée la loi de l'électrification rurale et l'Office de l'électrification rurale dont le but est de favoriser la progression de cette source d'énergie dans les campagnes.

Si le village de Sainte-Eulalie connaît les premiers bienfaits de l'électricité en 1939, les agriculteurs devront attendre presque dix ans avant de goûter les mêmes avantages. Mais, ce ne sont pas tous les citoyens qui désirent l'électricité dans les rangs. Quelques-uns s'élèvent contre cette nouveauté. On craint principalement les coûts engendrés par son utilisation. Ce sera par exemple, le cas de M. Ulric Rheault qui se fera un ardent défenseur de la tradition. Malgré tout, le 2 décembre 1947, ce dernier par contrat, permet une servitude à la Shawinigan Water & Power. D'ailleurs, tous les contrats de même nature seront passés en novembre et décembre de la même année pour le treizième rang.

L'électricité n'est pas arrivée au même moment dans tous les rangs. Souvent, on installe la ligne de transport sur une longueur d'un mille ou deux sans que l'électricité n'y passe pour autant. Mais parfois, avant même que la ligne ne soit installée, des électriciens passent par les maisons pour offrir leurs services. On offre de *brocher* la maison et souvent la ferme en même temps. Certains ont vécu pendant quelques mois en regardant en vain une ou deux lumières de 40 ou tout au plus 60 watts au plafond. On actionne

même parfois le commutateur en passant juste au cas où... La lampe à l'huile et le fanal à l'étable n'auront pas encore perdu leurs droits séculaires.

Mme Marie-Marthe Morin-Gaudet nous racontait récemment avoir acquis une laveuse mue à l'électricité un an avant même l'arrivée de l'électricité dans le bas du 13. *« Une personne d'Aston avait un contrat avec M. Alexandre Gaudet pour laver les sacs de moulée vides. Comme cette personne allait quitter la paroisse, elle avait mis sa laveuse en vente et nous en avons aussitôt fait l'acquisition. »* Et madame Gaudet d'ajouter : *« Un peu avant mon mariage, le député d'Arthabaska, Monsieur P.H Plourde, s'était présenté chez mes parents avec ses deux petites filles alors que j'étais à repeindre la cuisine avec ma mère. Son épouse étant subitement tombée gravement malade, j'avais accepté d'aller tenir maison pour sa famille pendant quelque temps. C'est ainsi que quelques années plus tard, voyant que le branchement de l'électricité tardait à se faire, j'ai téléphoné à M. Plourde lui demandant de hâter les choses. Est-ce une coïncidence mais peu de temps après, le courant est arrivé et j'ai pu utiliser ma laveuse électrique pour la première fois! »* On était en 1948.

Dans le haut du 13^e rang, l'électricité est arrivée en juillet 1951 se souvient M. Jacques Levasseur. Pour le bas du 13 ce sera vraisemblablement en 1948 de même que pour le 4^e rang. Dans le 14^e rang, Mme Angéline Aubry se souvient que c'était le 5 août 1950.

Le magasin Désilets

Certainement celui qui a été aux services des citoyens de notre paroisse pendant le plus grand nombre d'années. Si nous élaborons davantage, c'est qu'il nous a été permis d'en retracer l'évolution en bonne partie grâce aux informations de M. Serge Désilets qui en a été le dernier propriétaire. Le magasin était situé du côté nord-ouest à l'angle de la rue des Érables et de la route 161. C'est là où se trouve présentement l'entreprise. Il est assez probable que ce magasin et la maison qui y était attenante aient été construits par M. Narcisse Legris. Ce dernier était né à St-Léon de Maskinongé. Après son

séjour à Sainte-Eulalie, M. Legris est retourné dans sa paroisse natale où il est décédé le 7 juin 1920 à l'âge de 77 ans.

On ne peut situer dans le temps la construction de ce magasin. Dans ses notes, M. Donat Tourigny souligne : « *Il a tenu le Bureau de Poste pendant un grand nombre d'années.* » Cette note est corroborée par M. Serge Désilets qui a démolie cette maison. Il a découvert une porte dans la partie avant du salon donnant sur la rue des Érables et sur laquelle était écrit : *Bureau de poste*. On sait cependant qu'en 1904, la maison appartenait au docteur Lamothe qui l'a probablement habitée jusqu'en 1921 alors que M. Oscar Désilets s'en porte acquéreur. Le magasin ne semble pas avoir été rouvert au temps du docteur Lamothe. Peut-être le local du magasin attenant à la maison lui servait-il de bureau.

M. Désilets avait une certaine expérience du commerce puisqu'il arrivait de Saint-Célestin où il avait été propriétaire du magasin général de l'endroit pendant trois ans.

M. Oscar Désilets a tenu ce commerce pendant 35 ans aidé de son fils Joseph et de sa fille Mme Lucienne Désilets. Puis, le 3 avril 1956, M. Joseph Désilets se porte acquéreur de l'entreprise et continue sur les traces de son père toujours aidé de sa sœur Lucienne. On parle de magasin général dans le sens où on trouve de tout ou presque : les biscuits à la livre, la peinture, la vitre, la moulée, du clou etc. Au comptoir du côté gauche, c'est Mlle Désilets qui gère le tout : le tissu à la verge, les chapeaux, des cartes de bonne fête ou de Noël, les boutons, la dentelle, les chaussures et que sais-je encore.

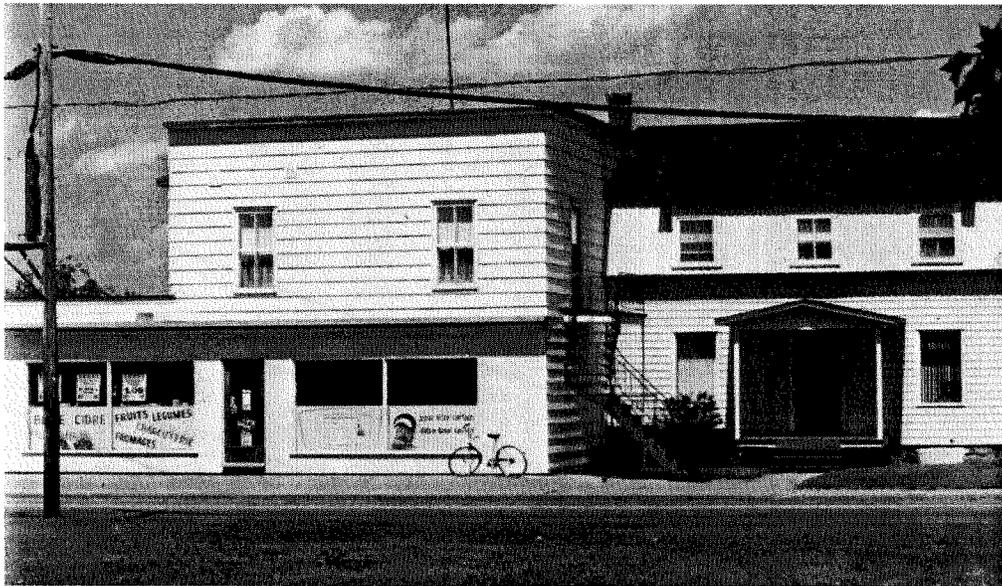


Mme Lucienne Désilets

Si on lui demande un article qu'elle n'a pas, elle rassure le client en lui disant : « *Joseph va aller en ville cette semaine et va en rapporter.* »

Et Joseph se faisait fidèle commissionnaire. Il faut dire qu'à cette époque, bien peu de gens possédaient une auto. Pour aller en ville au cours des années 1940 et 1950, il fallait prendre l'autobus qui faisait deux fois par jour le trajet aller-retour de Victoriaville au quai de Sainte-Angèle-de-Laval pour traverser ensuite à Trois-Rivières.

Puis, en 1969, c'est au tour du fils de Joseph, M. Serge Désilets de prendre la succession. Il achète le fonds de commerce en 1969 et le 21 novembre 1978, il se porte acquéreur des bâtisses et du terrain. M. Désilets ferme finalement son entreprise en 1986. Mme Huguet Hamel achète le tout le 24 janvier 1992. M. Gérard René y tient pendant quelque temps un commerce de marchandises usagées. Par la suite la propriété sera cédée à M. Alain Turcotte. Aujourd'hui c'est l'entreprise Repro Dépôt distributeur qui est propriétaire de l'endroit.



Le magasin de M. Serge Désilets tel qu'on pouvait le voir en 1984

Avant l'avènement de l'automobile, on venait au village en voiture tirée par un cheval évidemment. Pour *faire ses commissions* on va d'un endroit à l'autre et à chaque place, il y a un poteau ou un arbre pour attacher son cheval. Cependant, le dimanche, comme le cheval doit demeurer immobile pendant plus d'une heure, parfois deux, il est nécessaire de le dételer. Il lui faut donc un abri. On dételle chez M. Alphonse Chrétien, chez M. Jos

Godin, chez Mme Bellefeuille et surtout dans les écuries de M. Oscar Désilets. Alors que nous étions en quatrième année, notre professeur, Sœur Anne-Thérèse nous avait fait cette réflexion fort évocatrice : « *Les mennoires des voitures levées vers le ciel le dimanche avant-midi, c'est comme des bras qui prient vers Dieu.* »

On se souvient qu'il faut être à jeun depuis minuit pour communier. Pour les gens du village, il y a la communion à 7h30. On peut donc déjeuner ensuite et aller plus tard à la grand'messe. Mais les membres des familles venant des rangs doivent attendre de retourner chez eux pour enfin manger. Évidemment, après la messe, les hommes *s'amusaient sur le perron de l'église*, (aux dires des femmes...) faisant en sorte que le retour à la maison tardait passablement. Afin de tromper un peu sa faim, la mère de famille et ses enfants allaient au *magasin Désilets* acheter quelques biscuits, puis on passait dans la cuisine où Mme Désilets donnait une tasse de thé vert aux adultes et un verre d'eau aux enfants. On imagine le travail de Mme Désilets qui, en plus devait laver tasses, verres et le plancher surtout en hiver.

D'ailleurs, Mme Joseph Désilets a continué cette coutume pendant longtemps. Au temps où M. Alexandre Gaudet tenait magasin, Mme Gaudet faisait de même.



La famille de M. Oscar Désilets et quelques invités.
En haut à l'extrême droite, on reconnaît M. et Mme. Désilets.

L'hôtel

Vers 1898-1900, M. Alphonse Chrétien vient s'établir à Sainte-Eulalie. Il est fort possible qu'il ait érigé la maison qui abrite aujourd'hui l'hôtel de notre paroisse. Originaire de Sainte-Ursule, M. Chrétien avait d'abord travaillé pendant plusieurs années dans le commerce de la fourrure. Il abandonne ce commerce pour devenir fabricant attitré de médicaments mis au point par le Dr. Laflèche. Ce dernier, dit-on, aurait laissé un excellent souvenir comme médecin de campagne à Saint-Wenceslas. Les *remèdes* ce sont des toniques fameux, le cordial Saint-François, le liniment Glengeri, le sirop Hemlock, sans doute celui qui a connu la plus importante renommée. M. Chrétien assume les livraisons avec une lourde voiture tirée par deux chevaux pour se rendre à Shawinigan, Grand-Mère, Sainte-Tite et Sainte-Thècle pour aller y livrer ses médicaments. Le tout était vendu à la grosse (douze douzaines) ou à la douzaine. Ses produits étaient même répandus aux confins de l'Abitibi.

En 1932, la petite fille de M. et Mme Chrétien, Mme Naïda Goupil se voit confier les recettes secrètes des médications de l'aïeul et en continue la fabrication jusqu'en 1942. Quelques années plus tard, elle met sur pied une industrie de tricot de bas de laine. Elle emploie quelques personnes de la paroisse comme mesdemoiselles Jeannine Hélie, Marie-Paule Houle, Irène Lessard et M. Samuel Dupuis.

En 1949, Mme Goupil épouse M. Gérard Lavigne. Ils abandonnent la production de bas tricotés pour transformer les locaux en hôtel. Ce sera désormais l'Hôtel des Pins. Par la suite, l'établissement passera aux mains de messieurs Jean à *Pit* Provencher, Gaston Raïche, Alphonse Lupien, Hervé Cantin, Réjean Roux, etc.

M. Alexandre Gaudet

Né à Ste-Eulalie le 29 décembre 1870 et baptisé à St-Wenceslas, il était le fils de David Gaudet cultivateur et de Delphine Hébert, des colons originaires de Saint-Grégoire. Après son école primaire, il travaille à la

ferme paternelle aux travaux d'agriculture et de déboisement avec ses frères. Mais il était davantage attiré par les affaires. Encore jeune homme, il fait l'acquisition, le 1^{er} novembre 1893, du magasin général de M. Édouard Côté juste en face de l'église là où demeure aujourd'hui Mme Marie-Marthe Champagne.

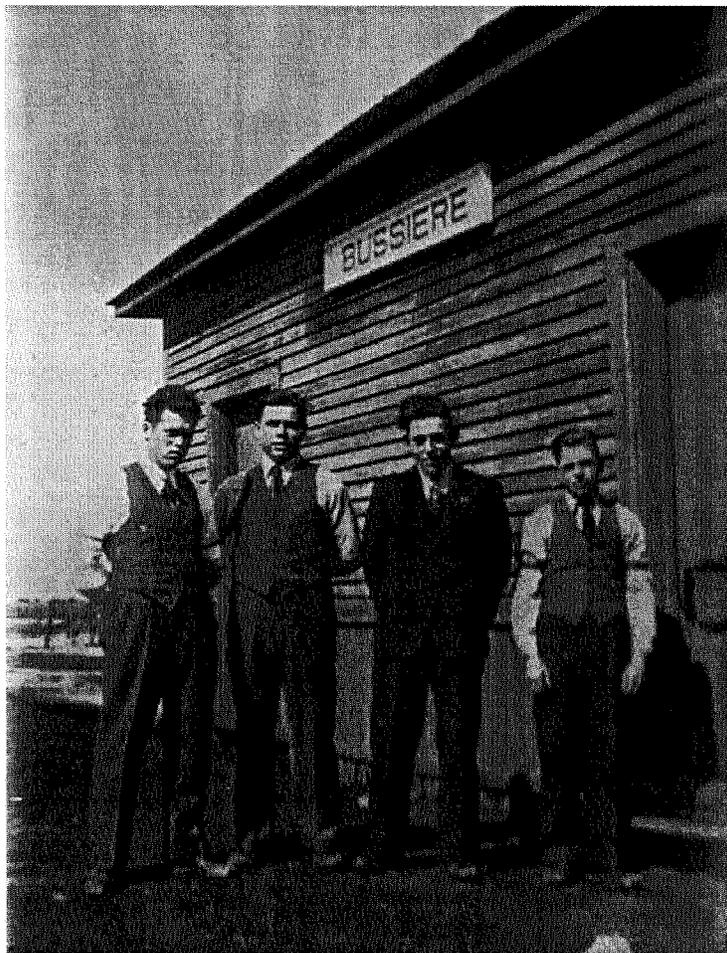
Même si les débuts ne sont pas nécessairement faciles, il a tôt fait de faire progresser son entreprise mû qu'il est par une vive intelligence et un esprit de travail rigoureux et méticuleux. Il ne tarde pas à élargir son champ d'action, car sa clientèle dépasse bientôt la paroisse. Le volume d'affaires lui permet d'acheter sa marchandise avec d'intéressantes économies au point où les magasins des paroisses environnantes viennent souvent s'approvisionner chez lui.



Au magasin vers 1910 - De gauche à droite : Bruno, Lucille et Richard Gaudet (enfants d'Alexandre), assis : un client non identifié, puis Jos Labranche, Mme Alexandre Gaudet (Flore Bourgeois) et Alexandre Gaudet. (Source : Archives du Séminaire de Nicolet : F/261/X60/201)

Dès 1914, tout en maintenant bien vivant son magasin à Sainte-Eulalie, il met sur pied à Aston-Jonction un commerce de foin et de grains permettant ainsi aux agriculteurs de la paroisse d'écouler plus facilement leurs produits. En 1916, il ouvre un second entrepôt à l'intersection de l'intercolonial et du Grand-Tronc. Il convient de noter que le chemin de fer reliant Montréal, Sorel jusqu'à Nicolet existait en 1890 et un autre embranchement reliait Nicolet à Saint-Léonard. Ce n'est qu'en 1893 qu'est ouverte la voie ferroviaire de Saint-Léonard jusqu'à Manseau. Cinq ans plus tard, elle atteignait la rivière Chaudière. Le chemin de fer à l'époque portait le nom de *Drummond Country Railway Company*.

On se souvient aussi de la ligne reliant Victoriaville à Sainte-Angèle-de-Laval. Il y avait une gare dans le troisième rang qu'on appelait Bussière.



De gauche à droite :
Jean-Paul Leblanc, Mar-
tial Leblanc, Paul-Émile
Morin et Jacques Leblanc

Le chemin de fer allait faciliter de beaucoup les affaires, car il ouvrait l'entreprise au marché extérieur. C'est pour cette raison qu'en 1924, M. Alexandre Gaudet vend son magasin devant l'église de Sainte-Eulalie et s'en va résider à Aston où il construit une magnifique résidence qui deviendra *Gaudetbourg* dans les années 1975. Bien installé dans des locaux fonctionnels, l'entreprise progresse rapidement. Il devient grossiste en épicerie, meunier, industriel en alimentation animale. On note qu'en 1929, il importait 4 000 tonnes de mélasse de la Barbade et autant de caisses de thé du Japon.

L'entreprise a fait sa marque presque à la grandeur du Québec. Propriété de la chaîne d'alimentation Métro au cours des dernières années, Alexandre Gaudet Ltée a fermé ses portes officiellement le 12 mai 2007.

Sur le plan personnel, M. Gaudet a représenté le comté de Nicolet au gouvernement du Québec. Il a été élu député libéral dans Nicolet à l'élection partielle du 7 novembre 1933. Réélu aux élections de 1935. Défait en 1936.

Il est décédé à Aston-Jonction, le 20 janvier 1961, à l'âge de 90 ans.

En quittant Sainte-Eulalie, M. Gaudet vend son magasin à M. Albert Richard qui fera faillite quelques années plus tard. M. Joseph Godin rachète le tout, mais la maladie, particulièrement une sévère paralysie l'oblige à fermer le magasin. La famille Godin demeurera dans la maison attenante au magasin jusqu'en 1944. C'est alors que M. Joseph Désilets se porte acquéreur de l'ensemble des bâtiments qui comprenaient, outre la maison et le magasin, plusieurs dépendances qui servaient d'entrepôts pour le magasin de même qu'une étable pouvant accueillir cinq ou six chevaux. Car, quelques agriculteurs du haut du 13 y dételait lorsqu'ils venaient au village particulièrement pour la messe dominicale.

En 1956, M. Joseph Désilets vend sa propriété à M. Laurent Champagne qui y ouvre un magasin de meubles. Puis, en décembre 1966, M. Champagne abandonne la vente du meuble pour se tourner vers l'assurance-vie. En 1970, il transforme le tout en résidence familiale seulement.

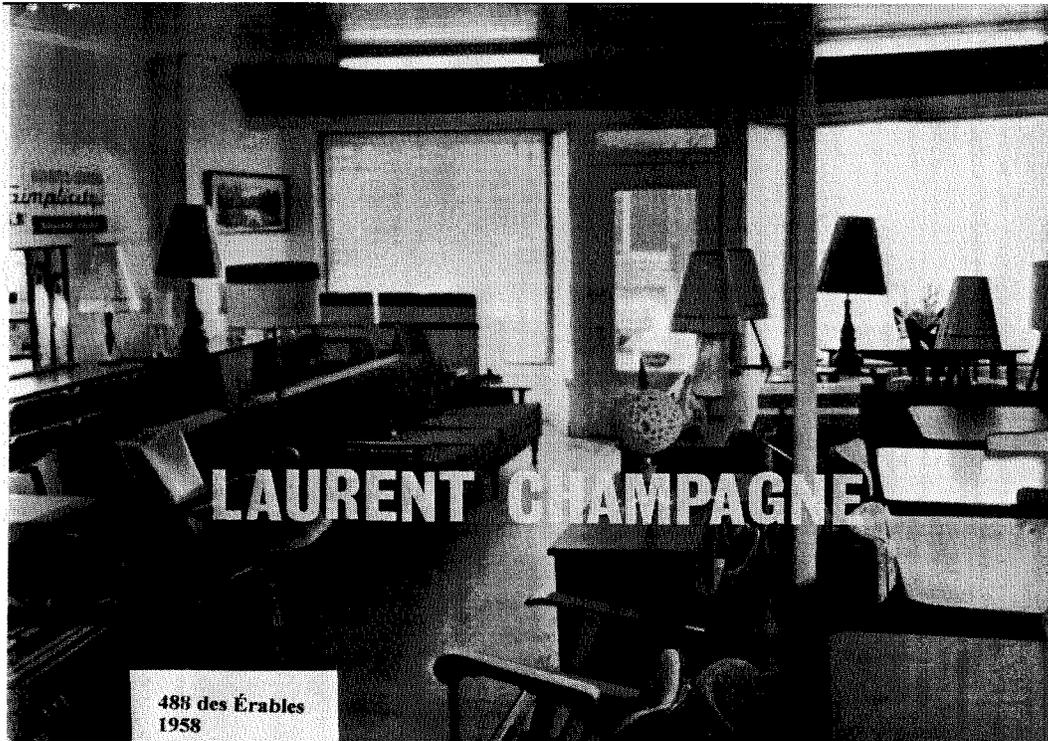


Photo ayant servi pour une promotion montrant l'intérieur du magasin de M. Laurent Champagne en 1958.

La boucherie

Au début du siècle M. Narcisse Legris, un commerçant et homme d'affaires, possédait une bonne superficie de terre sur le lot 47, peut-être même tout le lot. Le 24 septembre 1902, il vend un terrain de ce lot à M. Éloi Tremblay qui y fabrique des voitures. Il est fort probable que c'est lui qui érige la maison et les bâtiments. La propriété passe aux mains de M. Charles Désilets. En 1938, celui-ci vend à M. Georges Aubry qui ouvre une boucherie. D'ailleurs, il est à noter que tous les fils des Aubry seront eux aussi bouchers : Benoît à Shawinigan-Sud, Léo à Saint-Wenceslas, André à St-Célestin, Raymond à Saint-Bruno et Roch à Shawinigan. Fernand prend la relève suite au décès de son père en septembre 1955.



Au premier plan, quelques bâtiments du magasin Désilets. Ensuite, la maison et la boucherie. Plus haut, la maison de Mme Bellefeuille qui appartiendra plus tard à Mme Charles Lemay puis à M. Wilfrid Nourry. Immédiatement de l'autre côté, l'ancienne école du village devenue la propriété de Mme Lucienne Désilets. Cette photo aurait été prise vers 1955.

Le 1^{er} juin 1961, M. Alphonse Côté venant de St-Agapit, avec une famille comptant six enfants acquiert l'entreprise de M. Aubry. L'ouvrage ne manquait surtout pas. Il faisait l'abattage le lundi et les autres journées étaient consacrées à la vente au porte-à-porte et aux achats des animaux. Sa première journée d'abattage comptait deux vaches, un veau et deux lards. Peu après son arrivée, il s'est allié les services d'un homme fiable et d'expérience, M. Wellie Lupien. On sait par la suite toute l'expansion qu'a connue l'entreprise.

Cependant, le jeudi 8 mars 1988, toutes les bâtisses sont détruites par un incendie. Cependant, les pompiers réussissent à épargner la maison familiale. On relance la boucherie avec de nouvelles bâtisses et des équipements selon la meilleure technologie disponible. Au comptoir, on ajoute le service de pâtisserie. La Boucherie Côté est toujours demeurée une entreprise familiale jusqu'à maintenant.

Tout ça, c'est 69 ans de services.



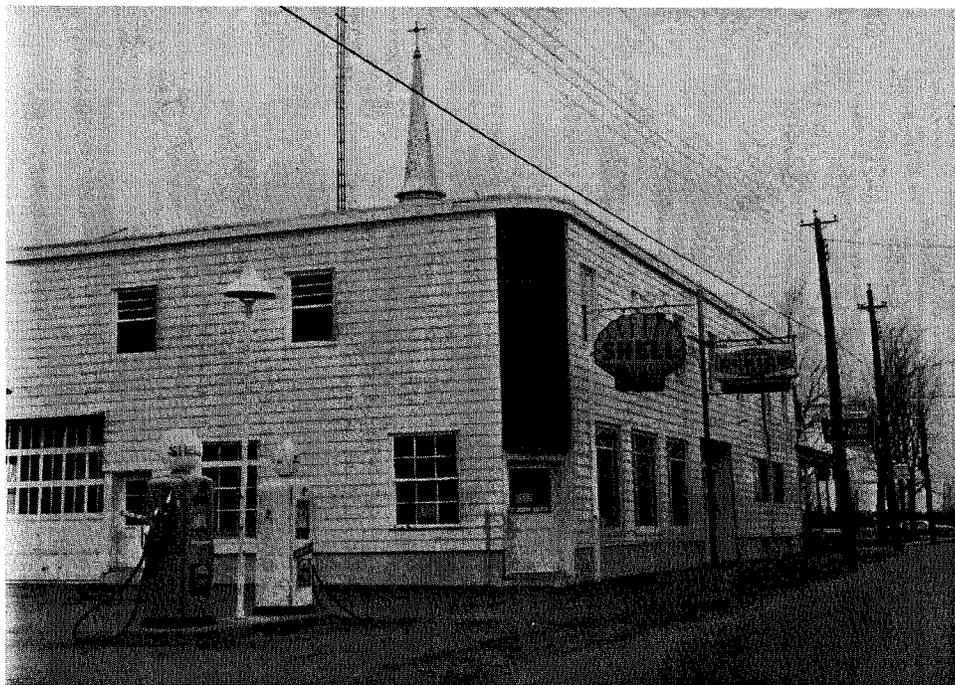
L'incendie détruit la Boucherie Côté le 8 mars 1988.

J.-A. Chagnon

L'entreprise est située immédiatement à l'est de la route 161 et au sud de la rue Des Érables. On ne connaît pas ici non plus exactement l'origine de cette bâtisse. On sait cependant qu'à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, M. Olivier Baron y tient un magasin de chaussures qui serait passé par la suite aux mains d'un dénommé Beaupré et ensuite à un certain M. Charles Lassonde venu de Nicolet. Par contrat le 4 juillet 1927, M. Angelbert Chagnon acquiert la propriété pour la somme de 3 000 \$, contrat dûment passé devant le notaire Romulus Roy de Saint-Léonard d'Aston et dûment enregistré le 31 juillet 1928 sous le numéro 20968.

Il ouvre d'abord un garage et tout porte à croire que le magasin de chaussures deviendra le restaurant que nombre d'entre nous avons connu. Jusque dans les années 1960, c'est pas mal le centre du village pour ne pas dire de la paroisse. C'est là qu'on fait le plein d'essence, qu'on achète les pneus. C'est là aussi qu'on fait entretenir son véhicule, qu'il s'agisse d'un camion, d'une auto ou d'un tracteur. M. Chagnon fait aussi du remorquage et même du taxi. Dès son jeune âge, André secondera son père au garage.

C'est aussi le restaurant du coin pour employer l'expression consacrée. Mme Chagnon garde des pensionnaires, c'est là aussi que se trouve pendant plusieurs années la centrale téléphonique.



Le garage Chagnon à la fin des années 1950.

C'est le point de rencontre de la *jeunesse* le samedi avant d'aller veiller ou encore le dimanche après la messe. C'est aussi, au-dessus du garage, la salle de danse et de réceptions pour les noces. Ce sera également le cinéma puisque l'aîné des garçons, André, est le projectionniste. Il se rend à la gare de Saint-Wenceslas ou d'Aston-Jonction chaque vendredi après-midi chercher le film qui arrive par train.

En fait, c'est une entreprise familiale dans laquelle chacun et chacune se voit confier un rôle. Par exemple, à mesure que les filles de la famille vieillissent elles sont de service au restaurant ou à la centrale téléphonique, parfois aux deux, car les heures sont longues.

Puis, en 1975, l'un des fils, Jean-Claude achète l'entreprise et ferme définitivement le restaurant.

Le magasin Cloutier

L'histoire du magasin Cloutier et celle du bureau de poste se chevauchent passablement à une certaine époque.

Suite à sa faillite avec le magasin qu'il avait acheté de M. Alexandre Gaudet, M. Albert Richard fait déménager par M. Bruno Arseneault une maison provenant du site se trouvant aujourd'hui entre la station de pompage de l'aqueduc et la route 55.

Le 2 septembre 1946, en provenance d'Aston-Station, M. Achille Cloutier avec son épouse née Rolande Leblanc et leurs huit enfants achètent la maison de M. Richard où se trouve déjà le bureau de poste. Tout en maintenant le bureau de poste, M. Cloutier aménage une petite épicerie du côté droit de la maison. Le 3 juillet 1947, il acquiert la résidence d'en face appartenant à Mme Rosanna Genest dit Labarre, veuve de M. Alphonse Chrétien. Il transforme aussitôt le magasin général où sera transféré le bureau de poste. M. Cloutier se fait aussi barbier et devient dépositaire des peintures B-H. Pendant plusieurs années, il parcourt la campagne avec son Chevrolet 1947 pour desservir les gens dans les rangs.

En 1967, le commerce est transféré à ses deux fils jumeaux, Gilles et Guy qui sont secondés par leur sœur Estelle. Un peu plus tard, on y installe deux pompes à essence sous la bannière Irving. On vend aussi l'huile à chauffage. Ce service de produits pétroliers sera vendu en 1971 à Marchand Petroleum de Drummondville.

Le 24 octobre 1969, le magasin général subit d'importantes transformations pour devenir un dépanneur. Il fermera en 1982. Dès lors, M. André Martel s'en porte acquéreur et en ouvre à nouveau les portes. Depuis, se sont succédés comme propriétaires messieurs Jacques Bélisle et Rénald Normandin puis trois familles d'origine chinoise au cours des dernières années.



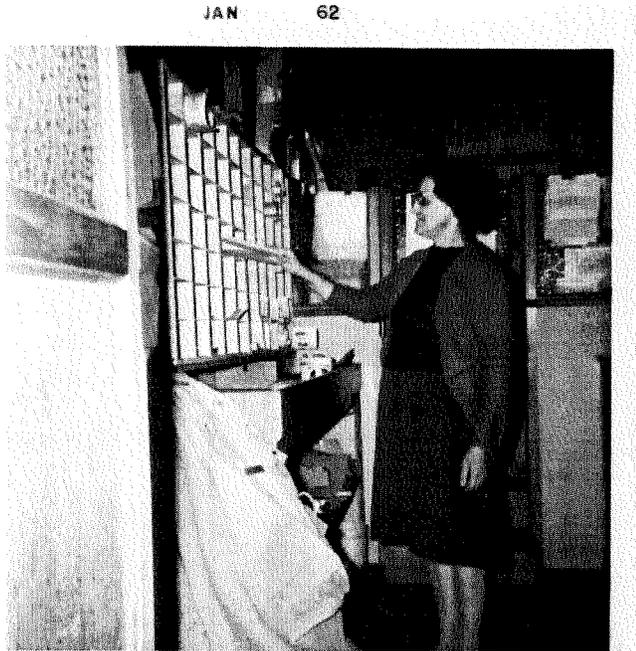
Le magasin Cloutier au cours des années 1970

La poste

Avant l'arrivée de Narcisse Legris, il n'y a pas de service des postes dans la paroisse. Chacun reçoit son courrier, peu volumineux à l'époque, soit à Saint-Wenceslas ou Saint-Valère suivant qu'on demeure plus près de l'un que de l'autre. M. Noé Tourigny pendant quelques années a assuré le transport postal entre ces paroisses et Sainte-Gertrude à raison de trois fois la semaine.

Après M. Narcisse Legris, le bureau de poste sera chez M. Alexandre Gaudet et ensuite chez M. Joseph Héon. Lui succédera M. Napoléon Aubry dans l'une des trois maisons incendiées en septembre 1949. De là, il s'en ira semble-t-il chez M. Albert Richard dont nous avons parlé plus haut. On a vu également que c'est à ce moment que M. Cloutier devient le maître de poste, solidement appuyé par son épouse. Mme Gisèle Deshaies est à l'emploi de M. Cloutier à la maison privée et au comptoir de la poste. Se succéderont au comptoir mesdames Naïda Goupil et Yolande Bordeleau. Puis Mme Yo-

lande Cloutier deviendra à son tour maîtresse de poste et sera à l'emploi de Postes Canada pendant 34 ans.



Mme Achille Cloutier a voué une bonne partie de sa vie au service des Postes. Elle a célébré ses 98 ans le 13 décembre 2006

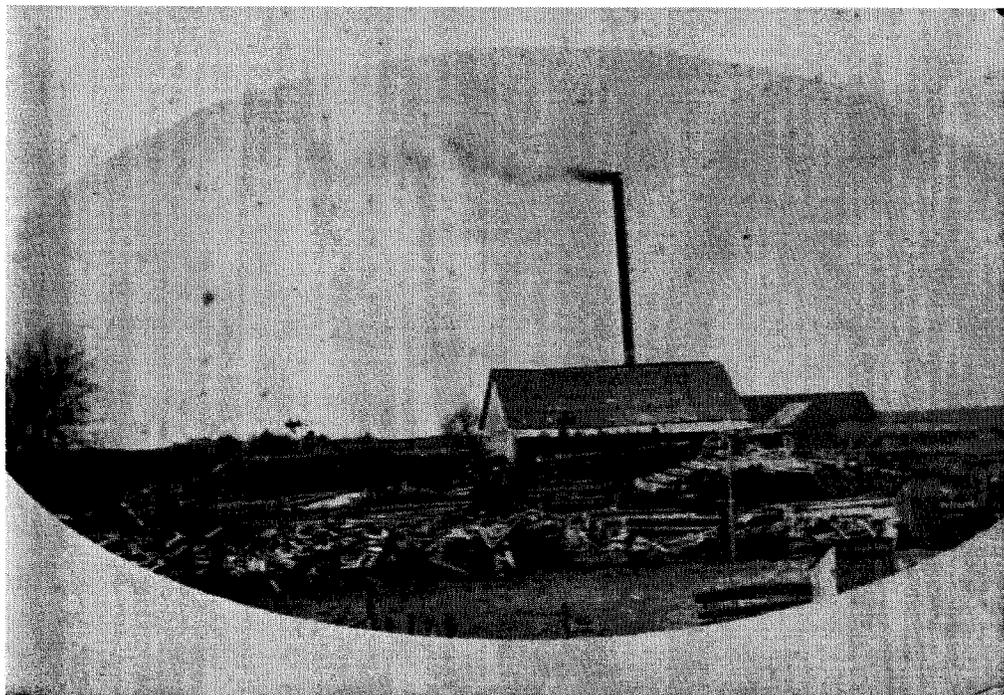
En 1976, le bureau de poste aménagé dans un local adjacent à l'édifice de la nouvelle caisse populaire.

Soulignons l'apport de quelques facteurs routiers : M. Nestor Vincent qui à une époque allait également chercher la poste à la gare de Saint-Wenceslas, M. Albert Letiecq, M. Bruno Cormier, Mme Paul-Émile Chassé, Nathalie Boudreault, etc.

Moulins à scie

Les moulins à scie étaient pratiquement toujours doublés d'un service de *moulange*. Dans les années 1880, M. Jude Talbot qui possédait un semblable moulin dans le dixième rang en installe un nouveau au village, juste en face de la maison occupée aujourd'hui par M. Louis Paris et Mme Jacqueline Carrier au 441 Des Érables. L'ensemble est mû par un moteur à vapeur. Il fait aussi le commerce des coupes de bois. Le nouveau moulin modi-

fié la façon de construire les maisons. On ne les monte plus pièce sur pièce, mais on érige une structure que l'on couvre de planches taillées au moulin. À noter que M. Talbot a ouvert un magasin au village en face de l'école, magasin tenu par ses enfants.



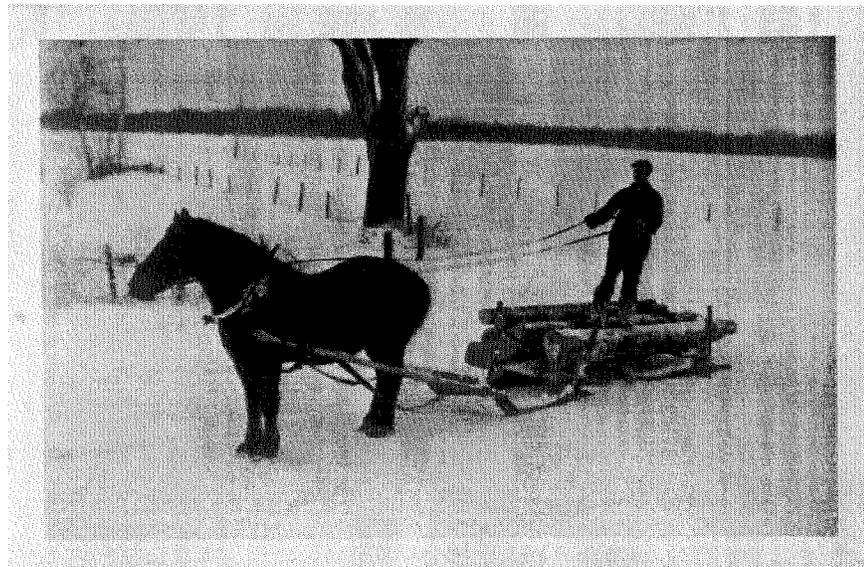
Le moulin à scie de M. Talbot. La maison à droite du moulin appartient aujourd'hui à M. Patrick Turmel

M. Donat Tourigny écrit à son sujet : *« Et puis quel plaisir de voir scier les planches ou moudre le beau blé que les terres produisaient alors à pleine clôture. Il me semble voir encore la belle et engageante figure de M. Jude Talbot; il nous accueillait toujours par un sourire et quelques paroles aimables. Il me semble le voir, dis-je, tout couvert de farine et travaillant quelquefois toute la nuit pour satisfaire ses nombreux clients, dont plusieurs qui attendaient que leur blé ou leur goudriole fût moulue pour s'en aller. »*

Quelle honnêteté de la part de ce bon meunier. À chaque minot, il se payait lui-même en prenant dans le réservoir de la trémie, une sorte de truillée de farine. On était certain qu'il n'en prendrait pas deux fois avant que le minot ne soit moulu. »

En 1918, M. Philippe Hébert avait mis sur pied une petite usine où il fabriquait des boîtes à fromage ce qui procurait un peu d'emploi à quelques hommes surtout pendant la saison morte. En 1927, il abandonne les boîtes à fromage et acquiert le moulin à scie de M. Talbot. Deux de ses fils, André et Jean-Paul y travailleront d'abord. Puis, quand M. Philippe Hébert a pris sa retraite, c'est André qui a continué à faire fonctionner l'entreprise. Ce dernier faisait aussi la mouture du blé. En 1947 ou 1948, le moteur à vapeur est remplacé par un moteur diesel à un cylindre. À cette époque, Jean-Paul avait quitté pour aller travailler dans un garage à Victoriaville. On comptait deux employés au moulin soit messieurs Bruno Houle et Réal Saint-Germain.

Le transport du bois avec un bon cheval. Ici, M. Laurent Godin



À la fin de l'hiver, la cour était remplie de piles de billots et à la fin de l'été elles étaient remplacées par les planches et madriers qu'on en avait tirés. L'écorce des billots qu'on appelait aussi la *croûte* était vendue en majeure partie à deux autres industries du village : la boulangerie et la fromagerie. À partir du début des années 1940, M. Hébert possédait deux camions qui servaient surtout au transport du bois et également du gravier pour les particuliers.



Vers 1942. Photo prise dans la cour de chez Alfred Lemay, aujourd'hui Joseph Eicher. À l'extrême droite, on voit une partie du moulin à scie bâti par Jude Talbot qui appartiendra ensuite à messieurs Philippe et André Hébert. Les enfants : de gauche à droite : André Bergeron (Oscar), Fernand Bergeron, Rosaire Lemay, Germain Bergeron, Yolande Bergeron, Marie-Marthe Lemay, Thérèse Lupien et Jeannine Hélié.

Un avant-midi de mars 1951, le moulin a été détruit par un incendie. Deux ou trois ans auparavant, M. Hébert avait installé un moteur diesel usagé provenant d'un bélier mécanique. Or ce matin-là, voulant réchauffer le bloc-moteur à l'aide d'une torche au butane, les résidus d'huile et de graisse se sont enflammés. Par la suite, M. Hébert a installé un moulin usagé dans des bâtiments qu'il possédait au fond de la cour, mais ces installations ont été de courte durée.

« À l'extrémité nord de la route de l'augmentation, M. Alcide Thibodeau avait aussi installé un moulin à scie vers 1884. Ce moulin était mû à la vapeur. Lorsque M. Thibodeau a installé ce moulin, la route n'était faite que jusqu'au rang du trois. Il dut faire le reste lui-même. C'est dire qu'il y avait beaucoup de bois. M. Thibodeau avait là une grande terre à bois et il faisait aussi faire des chantiers dans les environs. » (Notes de M. Donat Tourigny.)

La boulangerie

M. Tourigny note : « *Autrefois, tout le monde faisait cuire son pain d'abord dans le fourneau, puis au four. Je me rappelle qu'il y avait un four à chaque maison.* »

Le premier boulanger, M. Pierre Bineau arrive à Sainte-Eulalie vers 1885 ou 1886. Il s'installe voisin de l'école. Ont suivi messieurs Joseph Paquin, Eugène Poisson, Georges Hébert, ...Landry, Émile Morel, etc.

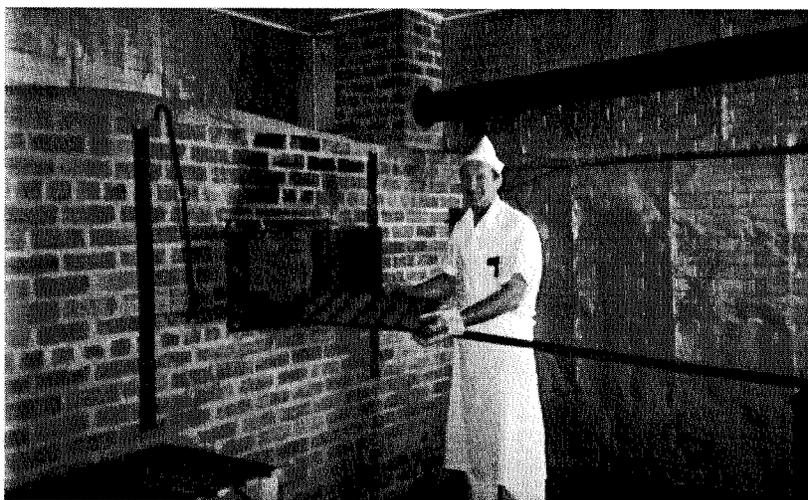
Plus près de nous, il y a eu M. Onil Alie qui a cédé ensuite la boulangerie à M. Georges-Aimé Deshaies au cours des années 1930. En mai 1942, M. Henri Deshaies en devient propriétaire. Depuis l'existence des boulangeries, le boulanger compte sur un employé pour passer vendre le pain dans les maisons des rangs d'où l'expression passer le pain. À une époque, Laurent Deshaies, le fils du propriétaire, avait cette tâche. Puis viendront messieurs Fernand, Germain et André Bergeron. Avec le temps, la circulation s'est intensifiée sur la transcanadienne et dans la poussière, le cheval manifestait ostensiblement ses craintes. M. Réal Morneau sera le dernier livreur à faire *la run de pain* avec une voiture à traction animale. On passe du *Blond* au Chevrolet à l'époque où M. Boisclair sera propriétaire.



M. Henri Deshaies.
Devant l'auto, on peut
voir la voiture à pain.

À l'automne 1952, M. Léo-Paul Boisclair achète la boulangerie de M. Henri Deshaies. Deux ans plus tard, il fait l'acquisition d'un camion pour la livraison du pain dans les rangs principalement pour des raisons de sécurité.

En 1964, il procède à un agrandissement. Avec son épouse, il donne un nouvel essor à l'entreprise : il produit du pain blanc, du pain de blé entier et des brioches tandis que son épouse, née Thérèse Houle, cuisine les pâtés à la viande et bon nombre de beignes. La semaine commence le dimanche soir alors que dans la nuit il cuit le pain et tous deux confectionnent ensuite 50 douzaines de beignes le lundi matin.



M. Léo-Paul Boisclair, le dernier boulanger de Sainte-Eulalie.
Photo prise au Village Québécois d'Antan peu après que M. Boisclair eût pris sa retraite.

M. Boisclair doit fermer les portes de sa boulangerie en 1971 sur les recommandations sans équivoques de son médecin.

Voituriers et forgerons

À certaines époques, ces deux métiers ne font qu'un, car le voiturier se doit d'être aussi forgeron. Le premier voiturier a été M. Joseph Bergeron. Arrivé à Sainte-Eulalie en 1886 il s'installe d'abord chez son frère Luc dans le 12^e rang. En 1889, il aménage au village où il exerce son métier jusqu'en 1907.

Les premiers colons façonnaient habituellement tous les objets en métal. Mais certains travaux nécessitaient des habiletés particulières et aussi des équipements adéquats. « *La plupart des forgerons ne demeurèrent pas longtemps dans la paroisse, car les gens ne leur donnaient pas assez*

d'encouragement. Quelques-uns cependant ont réussi en cumulant aussi les fonctions de menuisiers, etc. à gagner leur vie pendant quelques années. » note M. Donat Tourigny. En fait, le forgeron était surtout maréchal ferrant. Il savait forger les fers à la mesure des sabots de chaque cheval et les fixer sous les sabots.

Au début du siècle, voisin de M. Alphonse Chrétien, c'est la boutique de forge qui appartient à M. Armand Plourde. En 1919 la résidence appartient cependant à M. Alphonse Désilets qui cède cette propriété le 30 juin de la même année à M. Valère Saint-Laurent. Puis le 10 décembre 1926, M. Saint-Laurent la cède à M. F.-X. Paquin qui lui, la cède à son tour à M. Plourde le 22 septembre 1932.

En 1943, c'est un jeune homme venant de Saint-Valère qui devient le nouveau forgeron : M. Paul-Henri Leblanc qui voit toutes ses installations incluant la résidence consumées par l'incendie du 4 septembre 1949. Il recommence aussitôt à bâtir boutique et maison. En attendant que tout soit terminé, il passe l'hiver avec sa petite famille dans le *fournil* de la maison de M. Joseph Désilets juste devant l'église. Pour la reconstruction, il reçoit l'aide des gens du village, dont M. Alfred Lemay qui avait conçu les plans de la maison et y avait en somme dirigé les travaux.

Au début des années 1950, le tracteur a supplanté le cheval et le feu de forge s'éteint peu à peu. C'est alors que M. Leblanc transforme graduellement sa boutique de forge en garage pour la mécanique générale et vend de l'essence de marque Texaco. M. Leblanc exerce ce métier pendant de nombreuses années jusqu'à sa retraite.

Il aura été le dernier vrai forgeron. Aujourd'hui c'est la propriété de son fils Hugues.

Il y a eu également M. Roland Arseneault qui, sans être maréchal ferrant, faisait aussi un peu de forge. Mais surtout, il travaillait beaucoup le métal et effectuait des réparations et des travaux de soudure sur les instruments aratoires des agriculteurs. Les installations sont aujourd'hui la propriété de M. Emmanuel Delisle au 688 Des Bouleaux.

Les fromagers

Les premiers colons ne gardaient que deux ou trois vaches pour les besoins de la maison. Ils consommaient le lait nature et fabriquaient aussi leur beurre à la main. Les barattes à beurre sont venues plus tard. La première fromagerie a été ouverte au village en 1885 ou 1886 du côté ouest de la route 161 là où se trouve aujourd'hui l'édifice à loyer propriété de M. Yves Jacques de Saint-Célestin.

Au début du siècle, M. Wellie Lemay avait acheté une fromagerie de M. Wellie Fortier du côté nord-est du 4^e rang et de la route qui va au troisième rang d'Aston. Plus tard, M. Lemay devient propriétaire de la fromagerie du village qu'il revendra plus tard à un certain M. Joyal. Au printemps 1940, M. Benoît Bordeleau acquiert l'entreprise de M. Joyal et peu à peu lui donne de l'expansion. Au cours des années 1940 et 1950, il va livrer ses produits sur les marchés des villes environnantes. Par exemple, une ou deux fois par semaine, ses deux garçons qui le secondent se rendent livrer beurre et fromage non seulement au marché public à Trois-Rivières mais aussi dans les épiceries disséminées dans la ville et au Cap-de-la-Madeleine.



La Fromagerie de M. Benoît Bordeleau telle qu'on pouvait la voir en 1954,

Les agriculteurs amènent leur lait des rangs vers le village avec les voitures à cheval. On se partage les tâches, c'est chacun son tour qui amasse les contenants de lait (les bidons) de ses voisins. Plus tard, M. Bordeleau fera l'acquisition d'un camion qui ira recueillir les *bidons* de lait chez la plupart des producteurs de lait. M. André René, entre autres, aura fait ces *run de lait* quotidiennes pendant plusieurs années.



Dans l'ordre habituel : Messieurs Lauréat Bordeleau, Onil Tourigny, François Richard, André René et Jean-Louis Bordeleau.

Également, au début des années 1950, M. Jean-Louis Bordeleau, marié à Doris Champagne, achètera la fromagerie de M. Arsène Auger dans le 14^e rang près de la rivière.

Après le décès de M. Benoît Bordeleau survenu le 13 juillet 1954, son fils Lauréat continuera de faire fonctionner la fromagerie jusqu'au début des années 1960.

Les antiquaires

En fait, tout a débuté à Defoy avec M. René Beaudoin. Mais ici, le pionnier c'est M. Gérard Prince qui, dès l'âge de seize ans est initié aux secrets des antiquités par M. René Beaudoin de Defoy. M. Prince a parcouru avec M. Beaudoin les villages du Québec et des provinces Maritimes pen-

dant quelques années à la recherche de *vieilleries* comme on se plaisait autrefois à désigner ces précieux objets d'une autre époque.

En 1962, M. Prince se lance dans cette profession à son propre compte. En 1970, il loue une bâtisse libre chez M. Guy Hébert dans le haut du treizième rang. C'est à cette époque qu'il pousse ses recherches de matériel d'autrefois jusqu'en Nouvelle-Écosse. En 1978, il construit son propre magasin sur la route 161 entre le village et l'autoroute 20.

Le deuxième antiquaire n'est nul autre que son frère Charles. Il débute en 1961 à l'emploi de M. Beaudoin de Defoy. Mais deux ans plus tard, M. Prince met sur pied son propre commerce. Il érige lui aussi son magasin en 1991 sur la route 161.

À la même époque, M. Noël Boucher est aussi antiquaire. Ce dernier ira plus tard s'établir à Laurier-Station. Il est décédé il y a quelques années.

Dès l'âge de 13 ou 14 ans, M. Benoît Rochefort commence à voyager pour l'acquisition de pièces d'antiquité avec M. Charles Prince. Son premier grand voyage avec ce dernier l'amène à Cabano. Il se familiarise aussi dans le métier avec son frère M. Gilbert Rochefort qui fait des achats les fins de semaine bien que ce dernier n'ait jamais possédé sa propre entreprise. M. Gilbert Rochefort avait débuté en 1959. En 1968, M. Rochefort fait l'acquisition de son premier camion. Il se marie l'année suivante et fait l'achat de la maison de M. Elphège Lebeau sur la rue Des Érables. Il achète en 1972 les bâtisses quelque peu vieillottes à l'arrière de sa maison et il y ouvre son magasin. Ces bâtisses avaient abrité un moulin à scie que M. André Hébert avait installé après l'incendie de celui qui se trouvait près du chemin en 1951. Puis, en 1985 M. Benoît Rochefort se porte acquéreur des installations voisines du Lys, propriété qui avait appartenu autrefois à M. Maurice Beaumier qui y exploitait un commerce d'autos et de pièces usagées.

En 1970 M. Pierre Constant commence lui aussi à commercer les antiquités. Il acquiert de son père Henri l'ancienne école du sixième rang. En 1975, il agrandit la bâtisse afin de donner de l'essor à son commerce.



Le camion de M. Pierre Constant au retour d'une bonne *run* d'antiquités en 1974.

Viendront ensuite les Michel Prince, Paul Prince et autres.

Dans une entrevue qu'il accordait à M. Roger Levasseur, journaliste du quotidien *Le Nouvelliste*, M. Gilbert Rochefort avait levé le voile sur les débuts de la profession. Dans l'article paru le 27 novembre 1998 il relatait :

« À cette époque, on faisait changer un billet de cent dollars en billets d'un dollar et on revenait avec un camion chargé à pleine capacité. Lorsqu'on avait terminé un rang, on pouvait remplir une bâtisse de 100 pieds de longueur. On payait les pièces 1 \$ ou 2 \$ ou cinquante cents et on les revendait le double ou le triple à l'antiquaire Beaudoin de Defoy. (...) Depuis très longtemps, ce sont les Américains qui ont profité de cette manne d'antiquités amassées dans nos campagnes québécoises. Je dirais que depuis peut-être 50 ans, 70 % de nos antiquités ont été achetées par les Américains. Et toujours, ils ont été à la recherche de l'erreur, c'est-à-dire de pièces que nous avons dénichées et dont on ne connaissait pas vraiment la valeur réelle. »

À juste titre, Sainte-Eulalie a été qualifiée de capitale québécoise de l'antiquité. Cette reconnaissance est amplement justifiée à la fois par le nombre d'antiquaires, la qualité et la quantité des pièces qui ont fait l'objet de négoce depuis un demi-siècle. Non seulement le commerce de l'antiquité a-t-il fait connaître notre paroisse, mais il a surtout été un moteur économique incontestable.

Harley-Davidson

Pendant de nombreuses années, M. Rodolphe Bergeron tient un commerce de motos et de vélos assez prospère. Il est dépositaire de quelques marques de motos connues comme Jawa, Ariel, mais surtout de la célèbre

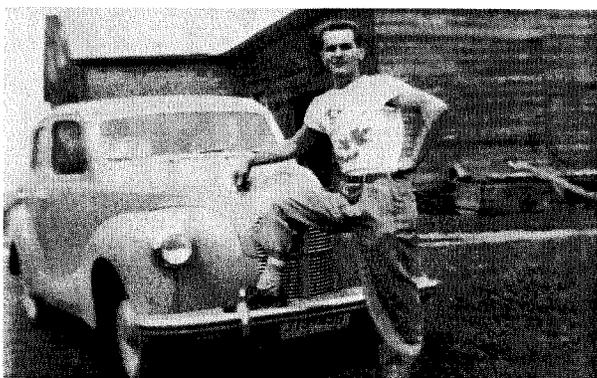
Harley-Davidson. Au cours des années 1940, M. Bergeron est le seul dépositaire de cette prestigieuse bannière entre Montréal et Québec, du moins sur la rive sud. Sa maison et ses dépendances sont situées entre le garage de M. Chagnon et, aujourd'hui, le dépanneur.

Les deux fillettes de M. Rodolphe Bergeron, Thérèse et Madeleine. À l'arrière, la maison de M. Philippe Hébert.



Austin

M. Wellie Cormier arrive de Pierreville où il était mécanicien pour la compagnie de camions à incendie Pierre Thibault. Il ouvre un garage juste en face de M. Rodolphe Bergeron là où aujourd'hui se trouve l'entreprise d'antiquités de Mme Mercedes Campagna. En plus de la mécanique générale, M. Cormier est représentant du fabricant britannique Austin. On appelle communément ces voitures *bébé Austin* à cause de leur taille minuscule pour l'époque. Les ventes ne se font pas sur une grande échelle. Une particularité de ces voitures est leur système de signalisation. Par exemple, si on veut tourner à droite, on appuie sur un bouton dans l'habitacle qui fait émerger entre les deux portières près du toit une sorte de lame de plastique munie d'une lumière. Ce système se veut peut-être l'ancêtre des feux clignotants.



M. Claude Deshaies pose ici devant la voiture de marque Austin de son père, M. Lorenzo Deshaies. Ce dernier faisait assez souvent du taxi.

